

Emploi et technique : tour de table dans une rotonde

Autor(en): **Gavillet, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1985)**

Heft 778

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1017690>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La paroisse électrique

Il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre. Ce dicton s'applique à merveille à l'Association suisse pour l'énergie nucléaire et à son président, Alain Colomb. Dites «économies d'énergie», ce dernier répliquera «anti-nucléaires».

En effet, fort du rejet populaire des deux initiatives énergétiques en septembre dernier, le président Colomb a sèchement attaqué devant ses «militants» le projet de révision de la loi sur l'économie électrique. Pas question de tenter de prescrire une utilisation plus rationnelle de l'électricité — comme c'est l'intention du Conseil fédéral — car derrière cette mesure, prétend Colomb, se cache la volonté de nuire à l'énergie nucléaire. Le Conseil fédéral, qui a admis la clause du besoin pour

Kaiseraugst, anti-nucléaire? Les électriciens ne craignent pas le paradoxe.

Rappelons le contexte. Les producteurs d'électricité mènent actuellement campagne contre toute entrave à la production d'énergie. Déjà EOS a montré la couleur (DP 768: «Les ukases d'Énergie Ouest Suisse»). C'est le tour maintenant des nucléocrates. Pendant des années la Suisse, pour la part d'électricité d'origine nucléaire, a été en tête des pays industriels. Elle est maintenant dépassée par la France et la Belgique; et il est à craindre que dans deux ans déjà elle ne soit plus qu'à la douzième place. On imagine la catastrophe!

Une fois de plus les producteurs d'électricité font la preuve qu'ils prêchent pour leur seule paroisse et qu'ils sont incapables d'insérer leur action dans une perspective globale et conforme à l'intérêt général. Ces gens ne sont pas crédibles; la protection de l'environnement, la minimisation du facteur énergétique dans la production économique,

ça ne les intéresse pas. Jusqu'à quand les collectivités publiques, dont les producteurs dépendent en grande partie, accepteront-elles cette arrogance? Ou les autorités politiques jouent-elles délibérément un double jeu: discours sur les économies et feu vert à la production forcée d'énergie?

NB. Pour la seule année 1983, la production d'électricité en Suisse (163 entreprises recensées) a laissé 437 millions de francs à répartir. On comprend dans ces conditions les hésitations des collectivités publiques, de qui devraient venir les impulsions pour une politique énergétique différente, à tuer la poule aux œufs d'or... Sur ce total, 157 millions ont été versés directement à l'Etat et aux communes, 212 millions ont été consacrés aux dividendes (actionnaires: les collectivités!) et aux tantièmes et 52 millions aux «réserves» (16 millions à la rubrique «autres»). Ceci sans compter 177 millions d'impôts directs et 154 millions de droits d'eau prélevés avant le bénéfice.

EMPLOI ET TECHNIQUE

Tour de table dans une rotonde

J'aime ces décors insolites pour débats austères: des futurologues réunis dans un hôtel de ville d'eau XIX^e sous des palmiers en pot; des spécialistes de symposium, sérieux comme des badges qui, dans un complexe polyvalent, croisent (la piscine est attenante) des baigneurs en peignoir.

Le café de la Rotonde, à Neuchâtel, où socialistes et managers dissertaient des nouvelles technologies et de l'emploi, a vocation de dancing et attire ses chalands habituels par les photographies en vitrines extérieures de ses streapteaseuses dans leurs nus numéros. Vieux métiers et nouveaux emplois. «Chance oder Gefahr?», titre de l'exposé de M. Nicolas G. Hayek, de Hayek-Engineering A.G.,

Zurich. Mais il s'agissait exclusivement des «Neue Technologiën».

Tout autour de la salle de la Rotonde, les murs sont ornés de fresques dans un rose et noir, plus uniprix que baudelairien. Entre des silhouettes de gratte-ciel, de tour Eiffel et palazzo renaissant, toutes longitudes confondues, s'observent quelques statues-symbole: bizarrement haut perchée la petite sirène de Copenhague et, plus bas, un David de Michel-Ange qui, d'une main athlétique et décontractée soutient... la tour de Pise, comme Pierre Arnold l'ASUAG.

Un faux plafond noir gaine les spots, leur donnant une lumière verticale et non diffuse de telle sorte que la scène d'où parlent les conférenciers baigne dans une pénombre-tango.

Il y avait quelque chose de démocratique, sans affectation, dans ce débat. MM. Arnold et Hayek auraient pu justifier d'un emploi du temps chargé

pour prétendre disposer de leur samedi. Mais Lilian Uchtenhagen, qui présidait, sait être persuasive. Dans la salle, conseillers nationaux, militants, conseillers d'Etat, un auditoire de 150 personnes. Aucun contrôle à l'entrée. Démocratie dans la discussion... sinon dans les décisions, hors Rotonde.

IDÉES, TEMPÉRAMENT, IMAGE

Ceux qui s'expriment en disent long, souvent, par le choix de leurs images, leur tempérament, leurs références culturelles.

Pierre Arnold et Jean-Pierre Ghelfi se déclaraient de la sorte optimistes, partageant une foi commune dans le progrès, la productivité, l'homme. L'un pas plus que l'autre ne prétendaient en faire la démonstration. Quand Helmut Hubacher citait l'enquête allemande, révélant le sentiment d'angoisse que suscitent dans la population les nouvelles technologies, ils n'avaient rien à oppo-

ser. Paradoxalement même, l'un comme l'autre ont commencé leurs exposés par le rappel de la déroute horlogère «qui a perdu les deux tiers de ses postes de travail en quinze ans». De 90 000 à 30 000. Et comment ne pas penser aux vingt millions de chômeurs des pays européens. Mais on vit mieux aujourd'hui qu'en 1933; et pouvait-on en pleine crise, à la veille de la guerre, parier sur l'avenir? Pourtant à long terme le pari a été gagné.

Les images. Nicolas-G. Hayek cède un instant au rite du rétro-projecteur. On voit donc une «puce» agrandie x fois, sa place dans un système intégré, avec coloration en mordoré et pour finir, en guise d'illustration rétroprojectée des utilisations de la nouvelle technologie... un soulier de joggeur sur lequel est branché un podomètre transistorisé, calculant de surcroît la dépense d'énergie du coureur. Il y a du Woody Allen, dans l'humour Hayek. Autre style quand Pierre Arnold déclare «les Suisses ont des aptitudes pour l'informatique, car ils jouent bien... au jass» ou «il faut tempêter, pour qu'on songe à confier la barre à Guillaume Tell».

Au-delà du tempérament, du style et des généralités (l'innovation est toujours comme la langue d'Esopo, la meilleure et la pire des choses), que reste-t-il, décanté, de ce débat?

LE RÉALISME

On sait depuis longtemps que l'horlogerie suisse ne dispose pas, pour son assise, d'un marché intérieur. Elle exporte le 95% de sa production. C'est une industrie qui implique une vision mondiale de la concurrence économique. Et pourtant, même si le sujet imposait des images planétaires, jamais, dans un débat de ce type, je n'ai perçu une prise de conscience aussi spontanée que «ça bouge autour de nous», que «si pas nous, ce sera les autres». Dès le premier exposé, Pierre Dubois, conseiller d'Etat neuchâtelois, très pragmatique dans son approche «d'abord produire avant de songer à redistribuer», «les chômeurs ne demandent pas une explication

de la crise, mais du travail», Pierre Dubois, très pieds sur la terre neuchâteloise, était à tout moment conscient que les USA, le Japon, la Corée du Sud, Hong Kong, c'est aussi la porte à côté. De la même manière, prise de conscience d'une évolution irréversible. Comment peut-on poser la question: faut-il monter dans le train? Il y a longtemps, affirmait chacun, que le train roule.

A ce niveau de discussion, la Suisse apparaissait fragile. Son niveau de vie exige qu'elle soit compétitive, par une haute technologie maîtrisée, face à des pays à salaires bas; mais sur le chemin des nouvelles technologies, ses concurrents extra-européens ont su, aussi, prendre de l'avance.

D'où une sorte d'exigence nationale d'avoir à réussir, donc à investir. Par exemple une fabrique de circuits de dernière génération en terre neuchâteloise: coût 100-200 millions. Mais à quelles conditions? Ici, sous le consensus, apparaissent les divergences concrètes.

TRAVAIL DES FEMMES

Imaginons une fabrique de circuits intégrés à Marin. Certains postes de travail coûteront 1 million; de surcroît le délai d'amortissement devra être court. D'où l'exigence que le travail de nuit des femmes soit autorisé.

J.-P. Ghelfi a posé la question à Pierre Arnold. Peut-on parler avec force de participation à tous les niveaux — et l'ancien patron de la Migros n'a cessé de développer ce thème avec une totale sincérité et une conviction généreuse — puis soutenir, comme condition préalable, donc non négociable, d'un investissement, une mesure qui heurte les acquis de la médecine du travail?

Et plus généralement encore, le mot «flexibilité» est à la mode dans les bouches patronales. Mais que recouvre-t-il? Une levée des obstacles administratifs et syndicaux? Telle est du moins la tendance partout observée en Allemagne, en Norvège, en Suède. On y tient les commissions d'entreprise à

l'écart des décisions liées aux nouvelles technologies; dans tous les cas, l'information est retenue le plus longtemps possible.

Il n'est pas sûr que l'optimisme et le dynamisme participatifs d'Arnold-Hayek soit représentatif de la mentalité du patronat suisse. Et de surcroît il ne permet pas d'éluder les problèmes concrets tels les investissements à Marin.

Et pourtant, il y a une chance, vue la forte tradition communautaire, qui fait aussi partie du patrimoine horloger, que quelque chose se fasse; une innovation non pas technologique, mais un renouvellement du contrat social.

En Norvège, les syndicats ont fini par obtenir que l'introduction des nouvelles technologies soit discutée sur une base paritaire. En Suisse?

ET L'ÉTAT

Pierre Dubois avait tenu à limiter d'emblée le rôle de l'Etat qui se contenterait de favoriser l'investissement ou l'innovation sans arrière-pensée dirigiste.

Mais le sujet n'était pas évacué pour autant. Quand Nicolas Hayek apostrophait les socialistes en style direct, sans rétroprojecteur et après avoir tombé la veste, sur les absences de dynamisme pour l'innovation concrète, cédant au goût de la parole quand ils auraient un rôle naturel à jouer dans la promotion de la recherche scientifique, il était facile à Hubacher de rappeler le conservatisme du Parlement et les effets sur les Hautes Ecoles du blocage du personnel.

En réalité, la volonté d'être présent et gagnant dans la compétitivité mondiale exige un dynamisme de l'ensemble du corps social. L'Etat lui aussi doit être porteur des grands projets collectifs de la nation. A force de le décrire comme un corps parasite et nuisible, on sape l'esprit collectif d'entreprise.

Par ces sentes d'une discussion, ce constat s'imposait aussi à Neuchâtel.

A. G.